

Contact: Johannes Kleis: +32 (0)2 789 24 01
Date: 13/06/2013
Référence: PR 2013/011

Non au mandat pour un accord de libre-échange à deux vitesses

Les gouvernements européens s'apprêtent ce vendredi 14 juin à mandater la Commission européenne pour négocier l'Accord de partenariat transatlantique (TTIP) avec les États-Unis. Le Bureau européen des Unions de Consommateurs (BEUC) plaide pour un processus transparent qui ne provoque pas l'affaiblissement des normes européennes de protection des consommateurs.

Alors que les canaux officiels permettent à l'industrie américaine d'avoir voix au chapitre dans le processus de négociation, le BEUC craint que l'exclusion de la société civile ne mène à des résultats inégaux et incomplets.

Monique Goyens, Directrice Générale du BEUC, a réagi :

« Les discussions commerciales entre l'Europe et les États-Unis auront un impact sur pratiquement tous les aspects de notre vie. La protection des données, la sécurité alimentaire ou encore les dispositifs médicaux ne sont pas l'apanage des entreprises et des politiques. Les organismes internationaux comme l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation mondiale du commerce diffusent leurs textes et leurs avancées auprès de la société civile. Aucune raison ne peut justifier que l'UE rechigne à agir de la même manière.

« Ces discussions commerciales porteront principalement sur les aspects réglementaires. Le BEUC enjoint aux négociateurs de viser les meilleures normes possibles et refuse un accord qui abaisse les normes de protection des consommateurs en vigueur dans l'UE et aux États-Unis. »

Monique Goyens a poursuivi :

« L'objectif premier de ces négociations commerciales sera de trouver un dénominateur commun à tous les enjeux. Dans la pratique, cela veut dire que tout le monde va devoir céder un peu. Les promesses politiques affirmant le contraire sont soit excessivement optimistes soit trompeuses. »

FIN

¹ Industry Trade Advisory Committees

² Le BEUC est membre du Dialogue transatlantique des consommateurs (TACD), un réseau rassemblant plusieurs organisations de consommateurs en Europe et aux États-Unis. Le TACD a été mis en place pour promouvoir les intérêts des consommateurs dans les décisions politiques européennes et américaines. La réaction initiale du TACD sur les négociations est disponible ici en anglais: <http://bit.ly/11B1td0>